

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn**

Séance du 27/09/2021

Date de la convocation:
21/09/2021
Date d'affichage:
21/09/2021

L'an 2021 et le 27 septembre à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel à la salle polyvalente de Kutzenhausen, sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 36
En exercice : 36
Votants : 32

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, FILSER Marie-Claude, LEDIG Evelynne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WALTER Clarisse, WEINLING-HAMEL Elisabeth.

MM : BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias, KLIPFEL Jean-Louis, MALL Philippe, NICASTRO Gérard (jusqu'à 19h55), PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, RUTSCH François, SCHERTZ Christophe, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien, WERNERT Stéphane.

Suppléants – avec délégation de vote :

Suppléants – sans délégation de vote : MM. HEBTING Benoit, HOCH Georges, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves.

Elus excusés - procuration : M. BALL Jean-Claude donne procuration à M. PETER Guillaume.

Elu absent :

Titulaire : MME CRONMULLER Martine, MM NIEDERER Gérard et SCHNEIDER Dominique.

Suppléants : MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline

MM : FISCHER Alain, OSTER Rémy, ROMIAN Serge, SCHAEFER Marc, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy.

Secrétaire de séance : Mme DUDT Lysiane

Réf : 062.2021
Vote : A l'unanimité
Pour : 32
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Oui

062.2021 : Décision budgétaire modificative n°3.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération n°023.2021 du conseil communautaire en date du 12.04.2021 : « Approbation du budget primitif 2021 de l'établissement : Budget principal et budgets annexes »,

Vu la délibération n°036.2021 du conseil communautaire en date du 31.05.2021 : « Décision budgétaire modificative n°1 »,

Vu la délibération n°050.2021 du conseil communautaire en date du 12.07.2021 : « Décision budgétaire modificative n°2 »,

Vu les arrêtés de virements de crédits,

Considérant :

- *La nécessité d'adapter le budget pour tenir compte de nouvelles dépenses et recettes : budget annexe site économique nord de Woerth : versement d'indemnités de résiliation du marché de MOE pour la réhabilitation (marché 2019-16 M. Braesch),*
- *La nécessité d'adapter le budget pour tenir compte des montants exacts d'emprunt suite à la signature du contrat de prêt + intégrer un remboursement d'assurance suite sinistre + correction de la prise en charge de frais de personnel : budget annexe zone d'activités intercommunale sud de Woerth et budget principal,*
- *La nécessité d'adapter le budget pour tenir compte des montants exacts d'emprunt sur le budget annexe bâtiment d'activités pôle bois à Eschbach, le refinancement initialement prévu n'étant pas encore finalisé, et de tenir compte d'un remboursement d'assurance,*

Vu l'avis favorable du conseil des maires,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De modifier le tableau des écritures internes entre budgets –annexe au budget 2021 comme suit (annexe 2 au budget) :**

Prise en charge coûts de poste budget principal – budget annexe zac sud de Woerth : - 10 000 € soit 5 000 €.

- **De modifier le budget 2021 comme suit :**

BUDGET PRINCIPAL									
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Objet	+/-	compte	montant	Soit	Objet	+/-	compte	montant	Soit
						+	7318	6400€	6400 €
						+	74718	3600€	49600 €
					Réduction	-	70872	10000€	111050 €
Total dépenses				Inchangé €	Total recettes				Inchangé €

BUDGET ANNEXE SITE ECONOMIQUE NORD DE WOERTH n°64878									
Indemnités de résiliation de marché de MOE									
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Objet	+/-	compte	montant	Soit	Objet	+/-	compte	montant	Soit
Indemnité résiliation	+	6711	5175,75€	5175,75€	Mandat annulé	+	773	3281,61€	3281,61€
Baisse crédits	-	60611	7000€	150€					
Intérêts	+	66111	5105,86€	5105,86€					
Total dépenses				140 481,77 €	Total recettes				140 481,77 €

BUDGET ANNEXE ZAC SUD DE WOERTH n°64872									
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Objet	+/-	compte	montant	Soit	Objet	+/-	compte	montant	Soit
Intérêts 2021	+	66111	1550 €	1550 €	Annulation mandat	+	773	52,55 €	52,55 €
Frais bancaires	-	627	1745 €	755 €	Remboursement ass	+	7788	2233,99 €	2233,99 €
Transfert de charges	+	043/608	2126,22 €	5126,22 €	Transfert de charges	+	043/796	1550 €	1550 €
Equilibre budget	+	6522	1829,56 €	142942,78 €	Transfert de charges	+	043/791	576,22 €	3576,22 €
	+	65888	2321,22 €	2321,22 €	Modif stock final	+	042/713 3	1669,24 €	1260865,7 9 €
Total dépenses				+ 6082 € soit 1 396 896,05 €	Total recettes				+ 6082 € soit 1 396 896,05 €
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Objet	+/-	compte	montant	Soit	Objet	+/-	compte	montant	Soit
Modif stock final	+	040/335 81	+1669,2 4 €	42061,84 €	emprunt	-	1641	49,64 €	755000 €
					Equilibre budget	+	168741	1718,88 €	145332,10 €
Total dépenses				+ 1669,24 € soit 1 974 271,17 €	Total recettes				+ 1669,24 € soit 1 974 271,17 €

BUDGET ANNEXE BATA ESCHBACH n°64887									
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Objet	+/-	compte	montant	Soit	Objet	+/-	compte	montant	Soit
équilibre	-	6226	1778,70 €	121,30€	Remboursement assurance suite sinistre	+	7788	1355€	1355€
Intérêts des emprunts	+	66111	3133,70 €	13133,70€					
Total dépenses				214 153,80 €	Total recettes				214 153,80 €
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Objet	+/-	compte	montant	Soit	Objet	+/-	compte	montant	Soit
Capital des emprunts	+	1641	28333,3 2€	208333,32 €	Equilibre – emprunt prévisionnel	+	1641	28000€	928000€
équilibre	-	020	333,32	2558,60€					

Total dépenses	980 490,72 €	Total recettes	980 490,72 €
----------------	--------------	----------------	--------------

- **De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

*Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 28/09/2021

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Roger ISEL